**COMMENT POSTULER ?**

|  |
| --- |
| **Critères d’éligibilité**  Le (la) candidat(e) sera sélectionné(e) sur la base de ses compétences dans son domaine d’intervention, de sa motivation et selon les critères suivants :   • Être âgé(e) entre 21 et 34 ans pendant la mission. • Avoir la majorité légale dans son pays d’origine et dans le pays d’accueil. • Être reconnu(e) médicalement apte. • Avoir la nationalité de l’un des 57 Etats ou Gouvernements membres de la Francophonie.  • Résider sur le territoire de l’Etat ou du Gouvernement membre dont il est ressortissant. • Etre titulaire d’un diplôme universitaire ou équivalent.  • Etre en règle avec les lois et l’administration de son pays.  • Le candidat doit disposer d’un passeport en cours de validité  • Le (la) candidat(e) s’engage pour 12 mois et s’engage à rejoindre le pays dont il est ressortissant à la fin de sa mission. • Le recrutement du (de la) candidat(e) est strictement individuel, le projet excluant toute prise en charge de la famille ou de toute autre personne. Un(e) volontaire ne peut faire valoir sa qualité de volontaire francophone pour être rejoint(e) par un tiers.  • Le (la) candidat(e) ne peut pas être volontaire dans son propre pays. • Les candidatures provenant "des pays du sud" et d’Europe centrale et orientale sont fortement encouragées.  • Le (la) candidate devra motiver son choix pour un seul poste de la liste des postes à pourvoir sous peine de rejet de sa candidature. • Les candidatures des personnes qui ont peu ou pas d’expériences professionnelles à l’international seront privilégiées.  **IMPORTANT : Chaque candidat ne postulera que pour un poste, tout candidat qui aura postulé sur plusieurs postes verra son dossier rejeté.**  **Si vous remplissez les conditions requises, détaillées ci-dessus,** [**téléchargez les documents (notice et dossier de candidature)**](http://www.francophonie.org/Comment-postuler.html#Docs) **et** [**déposez votre candidature**](http://www.francophonie.org/Deposez-votre-candidature.html)**.** |

|  |
| --- |
| **Modalités de candidature**  • Aucune candidature envoyée par voie postale ne sera traitée. • Le candidat devra au préalable impérativement prendre connaissance de la notice « [comment postuler au volontariat international de la Francophonie, conseils et méthodes](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/notice_de_candidature.pdf) » et remplir le dossier de candidature ci-dessous • Seules les pièces suivantes doivent être jointes au formulaire en ligne : curriculum vitae, copie de(s) diplôme(s), lettre de motivation et dossier de candidature.  Etape 1 : Le candidat remplit son dossier de candidature.   Etape 2 : Le candidat valide sa candidature en joignant ce dossier au poste visé.  **Pour la promotion 2017 :**  • Lancement de l’appel à candidatures : 6 au 26 juillet 2016 (midi heure de Paris) • Session de formation obligatoire avant départ : courant novembre 2016 ; • Départ en mission : janvier 2017. |

|  |
| --- |
| **Documents à télécharger**   * Notice « [comment postuler au volontariat international de la Francophonie, conseils et méthodes](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/notice_de_candidature.pdf) » (version intégrale) * [Dossier de candidature - word 2010](http://www.francophonie.org/IMG/docx/dossier_de_candidature_-_final.docx) * [Dossier de candidature - word 97-2003](http://www.francophonie.org/IMG/doc/dossier_de_candidature_-_final_-_97-2003.doc) * [Exemple d’un dossier de candidature rempli](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/exemple_de_dossier_de_candidature_pdf.pdf) * [Plaquette d’information du VIF](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/brochure_volontariat.pdf) |

|  |
| --- |
| **Examen et étapes de sélection**  **Étant donné le nombre important de candidats, l’OIF appelle votre attention sur le fait que seules les personnes retenues dans la perspective d’un entretien de présélection seront contactées.**  **1 – Le traitement des candidatures** (juillet/août 2016)  Les candidatures seront examinées avec la plus grande attention dès leur réception. Toute candidature reçue après la date limite sera rejetée   **2 – La présélection** (juillet/août 2016)  Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.  Les candidatures dont le profil correspond (ou est en adéquation) avec les exigences du poste seront contactés.  Le candidat recevra un courriel l’informant de sa pré-sélection. Les candidats disposeront d’un délai de 72h (3 jours ouvrés) pour confirmer le maintien de leur candidature pour l’étape suivante du processus : l’entretien de sélection.  **A noter : Les étapes 1 et 2 se dérouleront entre juillet et août 2016. Les contacts avec les candidats présélectionnés commenceront vers la mi-août.**  **3 – L’entretien de sélection** (mi-août à fin septembre 2016)  L’implantation locale du programme de volontariat située dans le pays du candidat le contactera pour un entretien individuel. Les interlocuteurs évalueront alors ses qualités relationnelles et ses aptitudes techniques.  Cet entretien se déroulera en deux temps :  \_ • Un entretien par visioconférence avec la structure d’accueil. Les interlocuteurs évalueront alors ses qualités relationnelles et ses aptitudes techniques.  • Un test écrit, afin d’évaluer la maitrise du français.  **4 – La mise en route** (octobre/novembre 2016)  Le candidat retenu à l’issue de l’entretien de sélection devra passer un examen médical. Sous réserve de l’obtention d’un certificat d’aptitude médicale, et des autorisations administratives requises (visas), le candidat intègrera la promotion de volontaires.   Il recevra alors une attestation de sélection de volontaire international de la Francophonie, un spécimen de la convention de volontariat, et les dates de mission seront fixées.  Chaque promotion de volontaires participe à une session de préparation **qui est obligatoire**. |